



Contacts :

+ Rapide : par courriel depuis votre espace « ameli.pro »

Par tél : 03 80 59 37 59 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Par courrier : Assurance maladie de la Côte d'Or - CS 34548-21045 DIJON cedex

DATE : 9 OCTOBRE 2019

Accueil téléphonique « Professionnels de santé »

Nouveau numéro de téléphone à partir du 21 octobre

Dès le 21 octobre 2019, les professionnels de santé Côte-d'Oriens pourront joindre les **services administratifs** de l'Assurance Maladie sur un **nouveau numéro unique** :



3608

Service gratuit
+ prix appel



Accessible du lundi au vendredi, **de 8h30 à 17h30**



Service dédié aux **professionnels de santé**

Paiement, facturation, installation, convention, téléservice, accompagnement personnalisé...



Complémentaire d'ameli Pro, votre espace personnel en ligne qui vous permet de contacter l'Assurance Maladie 24 h /24 par e-mail



Pour vérifier votre identité, les téléconseillers de l'Assurance Maladie pourront vous demander de **communiquer votre numéro de carte CPS** (ou un extrait de vos coordonnées bancaires si vous n'avez pas de carte CPS).

NB : l'ancien numéro de téléphone 03 80 59 37 59 sera supprimé le 18 octobre 2019.



Retrouvez toutes les informations utiles à votre profession sur ameli.fr